

CONCOURS
GÉNÉRAL
AGRICOLE
2025



Bruno CLAVREUL - GAEC DE LA HAIRIE

LAURÉAT DU TERRITOIRE BASSIN DE L'ODON

PRODUCTION :
Vaches laitières

LOCALISATION

Région Pays de la Loire (53)
Territoire Bassin de l'Oudon, Craon



Section : Agroforesterie
Catégorie : Gestion



FOCUS PROJET

Au GAEC de La Hairie, Bruno CLAVREUL est éleveur de bovin laitier (85 UGB) sur 69 ha de SAU, en bio. Il est labellisé Label Haie.

Installé depuis 29 ans, en bio depuis 2018, la plupart de son parcellaire est constitué de prairies pâturées et fauchées. Une quinzaine d'hectares sont en céréales (blé, maïs épi, mélange) et 2 ares en verger. Une partie des céréales est vendue à Terrena, le lait part à Biolait et le bois décheté à la SCIC Mayenne Bois Energie. La moitié du bois produit est autoconsommé : pour le chauffage de l'habitation et la litière des animaux. Bruno CLAVREUL a la culture de l'arbre dans la peau : il a à cœur de reconstituer un bocage qui a été détruit par le remembrement, à la fois pour la biodiversité, le bien-être de ses animaux, s'adapter au dérèglement climatique et diversifier ses productions (bois, miel). Pour cela il a participé à de nombreuses formations pour mieux gérer ses haies. Il est d'ailleurs devenu ferme de référence pour le réseau CIVAM et Label Haie niveau 3. Ainsi, il a construit son système agroforestier pour qu'il corresponde à ses usages et ses équipements matériels. Il a notamment redécoupé ses parcelles en paddock pour faciliter le pâturage tournant dynamique. Chez lui le bois est multi-usage : la litière plaquette est compostée puis répandue sur les parcelles pour une restitution de la matière organique au sol, de la plaquette sert à stabiliser les chemins, il fait du bois-bûche. Enfin, il pratique la taille formation dans un objectif long terme de production de bois d'œuvre.



STRUCTURE
ACCOMPAGNATRICE

Chambre d'Agriculture
régionale des Pays de la
Loire



LE MOT DU LAURÉAT :

« En m'installant en 1995, j'ai souhaité créer un modèle agricole respectueux de l'environnement, avec un système extensif d'agriculture durable en élevage laitier. Il a été facile à harmoniser avec le maintien et le développement du bocage. Depuis 1998, j'ai planté 3km et étoffé les haies existantes que j'ai, aujourd'hui la possibilité de valorisées en bois bûches et plaquettes pour litière et chemin d'accès aux animaux.

Passé en bio, en 2018, j'ai continué à replanter, pour une meilleure biodiversité, en agroforesterie. Ainsi, je pense au bien commun à transmettre pour les futures générations. »

GAEC DE LA HAIRIE – Bruno CLAVREUL – Craon (53)





LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Parcelle avec haie et agroforesterie intraparcellaire. Ourlet herbeux respecté.
- Une haie d'une vingtaine d'année exploitée récemment permettant de constater des coupes très bien menées (recépage au plus près du sol, taille de formation). La haie a très bien redémarré, est très dynamique. Label Haie Niveau 3 et PGDH. Il fait lui-même les tailles de formations et encadre les chauffeurs de la CUMA lors des chantiers.
- Communication de leur démarche auprès du public agricole (BTS ACS, CIVAM) et du grand public (randonnée).
- Toutes les valorisations des arbres sont pratiquées.
- Système agroforestier cohérent avec ses attentes et ses pratiques. Bonne vision d'ensemble de la haie.
- Aucun ravageur sur la parcelle, preuve que les auxiliaires sont présents.



L'organisateur du concours sur le Territoire, le Syndicat du Bassin de l'Oudon avec l'appui de l'AFAC Pays de la Loire :

Bassin de l'Oudon

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est à cheval sur quatre départements français : le Maine-et-Loire et la Mayenne (pour sa majorité) ainsi que la Loire Atlantique et l'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de la structure compétente pour l'aménagement et la gestion des eaux sur le bassin versant de l'Oudon qui porte également la Commission Locale de l'Eau Oudon.

EN SAVOIR PLUS :

Le bassin versant subit un stress hydrique important à cause d'une géologie schisteuse, des parcelles majoritairement drainées et des cours d'eau recalibrés entraînant une perturbation importante des cycles naturels de l'eau. Il possède des enjeux conséquents autour de l'eau potable puisque qu'il inclut une aire d'alimentation de captage prioritaire en eau superficielle et plusieurs captages prioritaires souterrains. Il est important d'actionner de multiples leviers pour retrouver un équilibre agroenvironnemental à l'échelle du territoire. C'est dans ce sens que le Bassin de l'Oudon mène des actions pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Son action s'inscrit dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et d'un contrat territorial signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Le Bassin de l'Oudon travaille à la préservation, notamment sur les secteurs bocagers, et à la densification du bocage par la plantation de haies mais aussi par la sensibilisation, la formation des agriculteurs ou la mise en place d'actions expérimentales (PSE...). Dans ce cadre, l'intérêt de l'agroforesterie sous toutes ses formes (haies, prés-vergers, intraparcellaire...) est multiple pour le développement de la stratégie territoriale et pour les agriculteurs.

CONTACT :

Syndicat du bassin de l'Oudon

M. KERGOURLAY Syméon

Chargé de mission Transferts Bocage et Evaluation
symeon.kergourlay@bvoudon.fr / 0787189422

Réseau Haies Pays de la Loire :

Sandrine EMERIAU contact@afac-paysdelaloire.org

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

72

communes

70 000

habitants

1 500 km²

TYPOLOGIE D'AGRICULTURE :

Territoire à la limite du massif armoricain, avec des zones encore bocagères et des zones très ouvertes issues des remembrements des années 70.

Erosion de l'élevage au profit des cultures.

ACTIVITÉS AGRICOLES

PRINCIPALES :

Elevage, Polyculture-élevage, cultures